

**SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET « PAYSAGE »**  
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet paysage par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Ce document s'inspire du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres publié par le Ministère de l'Environnement en décembre 2016

Nom du projet : Parc éolien de la Vallée de Boves (commune de Rotangy, 60)

Exploitant : SAS Vallée de Boves (NOUVERGIES)

Date : 2022-03-15

Attentes du service instructeur	Description	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)	Observations
<p align="center">1</p> <p><b>Qualité des cartes</b></p>	<p>Le dossier doit faire apparaître les différents périmètres d'étude et leur rayon. Les cartes sont légendées, dans des formats suffisamment important, sur des pages A3 dans une taille adaptée à la bonne compréhension et lisibilité de la thématique traitée.</p> <p><u>Pour mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* aire d'étude immédiate (zone d'implantation + zone tampon de 1 ou 2 km de rayon)</li> <li>* aire d'étude rapprochée (5 km ≤ rayon ≤ 10 km)</li> <li>* aire d'étude éloignée (rayon jusqu'à 25 km / 30 km en fonction des enjeux mais dans tous les cas ≥ 20 km)</li> </ul>	<p align="center">Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p align="center">Pages 9 &amp; 10</p>	<p align="center">CAHIER 3B3</p>
<p align="center">2</p> <p><b>Caractéristiques paysagères</b></p>	<p>L'identification, la localisation, la description (carte et photographies localisées) des entités paysagères au sein du périmètre d'étude, de leurs caractéristiques et de leurs sensibilités / enjeux par rapport à l'implantation d'un projet éolien sont attendues.</p> <p>Il s'agit notamment de traiter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* approfondir le traitement des entités et sous entités paysagères en fonction de leur sensibilité au projet éolien ; la sensibilité aux machines pourra être évaluée sur la base des documents de connaissance (Atlas de paysage, Cartes IGN, CARMEN, etc)</li> <li>* identifier et caractériser les points de vue de qualité depuis l'espace public ;</li> <li>* présenter sur une carte les axes de découverte et les axes de perception du paysage, ainsi que les points de vue identifiés.</li> </ul>	<p align="center">Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p align="center">Pages 22 à 53</p>	<p align="center">CAHIER 3B3</p>

<p><b>3</b></p> <p><b>Les lieux patrimoniaux concernés par le projet (Sites, patrimoine culturel)</b></p>	<p>L'identification, la localisation, la caractérisation et l'étude des sensibilités et enjeux par rapport au site d'implantation et au projet (notamment en matière de covisibilité avec et visibilité depuis) à l'échelle du périmètre d'étude sont attendues.</p> <p>Le plus souvent, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les sites classés ou inscrits</li> <li>* Des monuments historiques</li> <li>* Des ZPPAUP, AVAP, Sites patrimoniaux remarquables (SPR)</li> <li>* Des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et en projet d'inscription</li> <li>* Des éléments de patrimoine local protégés dans les documents d'urbanisme (chapelles, oratoires, cimetières militaires, etc.)</li> </ul>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 56 à 67</p> <p>Pages 72 à 76</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
<p><b>4</b></p> <p><b>Enjeux du cadre de vie</b></p>	<p>A l'échelle du périmètre d'étude et de manière plus approfondie pour ceux situés à moins de 6 km du site d'implantation, la présentation des visibilités depuis le centre du village (axes principaux en direction du site d'implantation, lieux de vie, etc), et depuis les franges du village (entrées et sorties) est attendue.</p> <p>L'étude identifie et caractérise notamment les sensibilités des lieux touristiques qui pourraient être impactés.</p>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 41 à 47 → lieux de vie</p> <p>Pages 68 à 70, 77 à 78 → tourisme</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
<p><b>5</b></p> <p><b>Contexte éolien</b></p>	<p>Le dossier présente le contexte actuel au regard des points suivants :</p> <p>a) la situation par rapport aux autres parcs existants ou autorisés dans un rayon de 20 km : nom, distance, nombre de mâts, hauteur en bout de pale.</p> <p>b) les enjeux et leurs qualifications en termes de mitage, composition inter-parcs, respirations paysagères inter-parcs, saturation visuelle.</p> <p>c) la justification de la localisation et de l'organisation du projet dans ce secteur</p> <p>NB : Les données relatives à l'identification des sensibilités paysagères et patrimoniales font partie du « Porter à connaissance » de l'État</p>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 17 à 20</p> <p>Pages 98 à 116 → saturation visuelle</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
<p><b>6</b></p> <p><b>Synthèse des enjeux de l'état initial</b></p>	<p>L'étude comporte :</p> <p>a) sous forme de tableau (idéalement) ou de texte une synthèse reprenant les principales sensibilités et leur hiérarchisation liées au paysage, au patrimoine et au cadre de vie (points 2, 3 et 4).</p> <p>b) le rappel et la hiérarchisation des enjeux du contexte éolien (point 5).</p> <p>c) une carte de synthèse de l'ensemble des enjeux <b>liés au paysage</b> (a minima les sensibilités modérées à très fortes).</p>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 51, 52, 79 → tableaux</p> <p>Page 80 → carte</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
<p><b>7</b></p> <p><b>Carte des zones de visibilité théorique</b></p>	<p>Le dossier doit comprendre une carte présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* les zones de visibilité théorique de l'ensemble du projet et les principales sensibilités liées au paysage, réalisée à l'échelle de l'aire d'étude</li> <li>* la localisation des points de vue des photomontages et l'explication de leur choix</li> </ul>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 91 → carte ZIV et contexte</p> <p>Pages 92 à 96 → choix des points de vue</p>	<p>CAHIER 3B3</p>

<p>8</p> <p><b>Exposé des variantes « réalistes » et articulations paysagères avec les parcs éoliens voisins</b></p>	<p>La séquence « éviter, réduire, compenser » doit être explicite et démontrer la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction dans les choix d'implantation des différentes éoliennes, avant d'envisager le cas échéant les mesures compensatoires des impacts résiduels.</p> <p>Le dossier comprend une étude comparative des différentes variantes envisagées. Ces variantes doivent être réalistes et être cohérentes par rapport au contexte du territoire, c'est-à-dire qu'elles doivent tenir compte des enjeux (Cf. point 6) liées au paysage, au patrimoine et au contexte éolien. <b>L'articulation paysagère avec les autres parcs éoliens doit être explicite.</b></p> <p>L'étude doit préciser la localisation et l'identification des éoliennes de chaque variante sur des cartes à l'échelle du site d'implantation.</p> <p>Il est attendu la présence de <b>photomontages comparatifs</b> pertinents, c'est-à-dire permettant de comparer les impacts des différents scénarii depuis des points de vue sélectionnés par rapport aux sensibilités et enjeux liés au paysage.</p> <p>Sur l'ensemble des photomontages panoramiques (cf. point 9) réalisés pour l'étude comparative des scénarii, les autres projets construits et autorisés visibles apparaissent, ressortent et sont identifiés. Les structures et éléments de paysage et de patrimoine à enjeux sont localisés et identifiés.</p> <p>Ces photomontages sont accompagnés de commentaires pour chaque point de vue et portant sur la comparaison des impacts des différents scénarii.</p> <p>Enfin, il est attendu, la présence d'une synthèse (sous forme de tableau préférentiellement) illustrant l'impact de chaque variante par rapport aux différentes sensibilités liées au patrimoine, au paysage, au cadre de vie et au contexte éolien.</p> <p>Le nombre de photomontages doit être suffisant pour évaluer les enjeux et les impacts au regard de l'état initial.</p>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 83 à 89</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
--	--	---	----------------------	-------------------

<p style="text-align: center;"><b>9</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Qualité des photomontages</b></p>	<p>Les photomontages sont réalisés avec des photographies récentes (moins de 2 ans avant la date du dépôt du dossier) et de bonne qualité (bonne condition atmosphérique permettant d'apprécier l'arrière-plan et réalisées sans végétation - « feuilles tombées » - au moins pour les points de vue illustrant les impacts sur les principales sensibilités).</p> <p>Ce chapitre comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la méthode de réalisation des photomontages</li> <li>* le choix des points de vue étudiés</li> <li>* les données techniques liées au photomontage (numéro, coordonnées, distance de l'éolienne la plus proche, altitude, date)</li> </ul> <p>Description des photomontages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* une <b><u>vue panoramique de l'état initial</u></b> (avec un angle de vue horizontal <math>\geq 120^\circ</math> mais <math>\leq 200^\circ</math>)</li> <li>* un <b><u>photomontage panoramique couvrant le même angle horizontal que la vue initiale, sur lequel les éoliennes du scénario concerné ressortent et sont identifiées</u></b> (par leur numéro correspondant à celui indiqué sur les cartes liées à la localisation des points de vue)</li> </ul> <p>Si certaines éoliennes du projet ne sont pas visibles, elles apparaissent en filigrane et sont identifiées.</p> <p>Pour les points de vue pour lesquels les éoliennes du projet sont a minima en partie visibles sur les photomontages panoramiques (et pour les points de vue présentant un enjeu très fort), <b>la présence de photomontages « vue réaliste »</b> permet d'apprécier l'impact réel des éoliennes (avec un angle horizontal de <math>60^\circ</math>).</p> <p>Par ailleurs, il est demandé une représentation exacte des proportions des éoliennes simulées (théorème de Thalès appliqué à une distance de lecture du dossier au format A3 de 35cm).</p> <p>Lorsque la totalité du projet en « vue réaliste » ne tient pas sur une seule planche de format A3, le projet en « vue réaliste » est présenté sur plusieurs pages.</p> <p>Chaque photomontage est accompagné d'un commentaire décrivant les impacts identifiés.</p> <p>Le nombre de photomontages doit être suffisant pour évaluer les enjeux et les impacts au regard de l'état initial.</p>		<p>Méthode → pages 92 et 133</p> <p>Thèmes des photomontages → pages 117 à 118</p> <p>Carnet des photomontages avec vues réalistes -&gt; pages 131 à fin</p>	<p style="text-align: center;">CAHIER 3B3</p>
<p style="text-align: center;"><b>10</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Évaluation des impacts rapport d'échelle</b></p>	<p>Le cas échéant, l'étude présente l'évaluation des impacts du projet vis-à-vis des composantes physiques et naturelles du paysage – vallée, village – au regard du rapport d'échelle, l'effet de surplomb et d'écrasement généré par la proximité des éoliennes, les covisibilités avec la silhouette des villages.</p> <p>Cette évaluation s'appuie sur la production de coupes altimétriques et la justification des choix d'implantation.</p>		<p>Evaluation faite au niveau des photomontages</p>	<p style="text-align: center;">CAHIER 3B3</p>
<p style="text-align: center;"><b>11</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Saturation visuelle du paysage</b></p>	<p>Compte tenu du contexte régional marqué par le développement de l'énergie éolienne, la présence d'une étude de la saturation visuelle du paysage est attendue. Cette étude doit s'inspirer du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (Décembre 2016).</p> <p>Cette étude peut s'inspirer de la méthode et des indicateurs fixés par la « Note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux « Paysage-Patrimoine » dans l'instruction des projets éoliens » de la DREAL Centre-Val-de-Loire.</p> <p>Cette étude peut s'appuyer sur des photomontages à <math>360^\circ</math> et/ou des panoramiques représentatifs.</p>		<p>Pages 98 à 116</p>	<p style="text-align: center;">CAHIER 3B3</p>

<p><b>12</b></p> <p><b>Synthèse des impacts</b></p>	<p>La présence d'une synthèse (tableau préférentiellement) illustrant l'impact du projet par rapport aux sensibilités liées au paysage et à la saturation visuelle est un résumé attendu pour le grand public et l'instructeur.</p>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 128 à 129</p>	<p>CAHIER 3B3</p>
<p><b>13</b></p> <p><b>Clarté de la méthodologie et qualité de la démarche ERC</b></p>	<p>Afin d'apprécier la méthodologie suivie dans la conception du projet et la pertinence de la démarche ERC, un tableau présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* le rappel des enjeux de l'état initial</li> <li>* les impacts du projet et leur qualification</li> <li>* les mesures ERC retenues, leur coût et les mesures d'accompagnement, le cas échéant</li> <li>* l'évaluation des impacts résiduels à l'issue d'ERC</li> </ul> <p>La définition des mesures peut utilement être présentée sous forme de fiches comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* l'intitulé et la nature de la mesure</li> <li>* l'objectif de résultat (adéquation état initial/impact)</li> <li>* les modalités de réalisation (garantie, lieu, calendrier, coût contractualisations) et/ou de gestion et/ou de suivi (durée, fréquence, protocole, restitution au service instructeur)</li> </ul>	<p>Etude paysagère, patrimoniale et touristique</p>	<p>Pages 123 à 127</p>	<p>CAHIER 3B3</p>



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET «BIODIVERSITE »  
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS**

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet biodiversité par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Thématique	Description des attentes du service instructeur	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)	Observations
<b>Présentation du contexte environnemental</b>	Présentation et localisation de l'ensemble des zonages d'inventaire et de protection	Etude écologique	Pages 7 à 28	Cahier 3B2
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Bibliographie</b>	Présentation et analyse des données bibliographiques de la base de données Digitale 2.	Etude écologique	Pages 49 et 50	Cahier 3B2
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Méthodologie des expertises de terrain</b>	Présentation de la méthodologie de réalisation des inventaires floristiques de terrain.	Etude écologique	Pages 52 - 53 et 55 à 58	Cahier 3B2
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Résultats</b>	Présentation du nombre, de la liste de l'ensemble des espèces observées, de leurs statuts et identification des espèces patrimoniales et/ou protégées, et des espèces exotiques envahissantes Présentation d'une carte des habitats naturels selon la nomenclature Eunis (ou éventuellement CORINE Biotope de niveau 2). Identification des habitats naturels d'intérêt communautaire. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux flore et habitats naturels. Identification des haies et zones boisées, de leur surface/linéaire et de leur état de conservation. Présentation d'une carte des enjeux.	Etude écologique	Pages 59 à 64	Cahier 3B2

<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>Analyse des impacts</b>	Présentation d'une carte du projet intégrant l'ensemble de ses composantes (câblage, chemins, plateformes...) superposée aux enjeux. Qualification des impacts engendrés par le projet et l'ensemble de ses composantes sur la flore, et notamment les espèces patrimoniales et/ou protégées et/ou exotiques envahissantes ainsi que les habitats d'intérêt communautaire.	Etude écologique	Pages 217 à 219	Cahier 3B2
<b>Chiroptères</b> - <b>État initial</b> - <b>Analyse bibliographique</b>	Consultation des structures locales compétentes et exploitation d'éventuelles notes d'enjeux. Présentation de la liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et localisation des gîtes d'hivernage, d'estivage et de regroupements automnaux (swarming) connus. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.	Etude écologique	Pages 38 à 44	Cahier 3B2
<b>Chiroptères</b> - <b>État initial</b> - <b>Méthodologie des expertises de terrain</b>	Méthodologie d'inventaire (points d'écoutes en continu en altitude, en continu au sol, écoutes ponctuelles). Justification de la méthodologie d'inventaire en lien avec la bibliographie. Celle-ci doit permettre de qualifier les enjeux de manière satisfaisante. Justification du choix de localisation des points d'écoute des inventaires ponctuels. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Description des conditions météorologiques.	Etude écologique	Pages 52-53 et 93 à 100	Cahier 3B2
<b>Chiroptères</b> - <b>État initial</b> - <b>Résultats</b>	Etude de l'utilisation des gîtes potentiels par les chiroptères Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Présentation des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes de chacune des espèces. Présentation des résultats bruts en annexe de l'étude. Présentation les résultats relatifs à l'activité des chiroptères. Indication du comportement de vol des chauves-souris (alimentation, transit, cris sociaux). Qualification des niveaux d'activité observés (faibles, moyens ou forts) vis-à-vis de référentiels cohérents. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...).	Etude écologique	Pages 101 à 147	Cahier 3B2
<b>Chiroptères</b> - <b>Analyse des impacts</b>	Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux chiroptères et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...). Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnements présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc, sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble des chiroptères. Qualification des impacts selon 3 niveaux.	Etude écologique	Pages 201 à 216, 247 à 250	Cahier 3B2

<p><b>Oiseaux</b> - <b>État initial</b> - <b>Analyse bibliographique</b></p>	<p>Consultation des structures locales compétentes. Liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>Etude écologique</p>	<p>Pages 28 à 35</p>	<p>Cahier 3B2</p>
<p><b>Oiseaux</b> - <b>État initial</b> - <b>Méthodologie des expertises de terrain</b></p>	<p>Méthodologie de réalisation d'une étude générale de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante avec justification notamment du choix de localisation et de la durée des points d'écoute et d'observations. Inventaires nocturnes à spécifier. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Prise en compte, en tant que de besoin, des espèces ayant déjà été observées au cours des 5 dernières années à proximité du projet.</p>	<p>Etude écologique</p>	<p>Pages 52-53, 65, 69 à 72, 76, 80</p>	<p>Cahier 3B2</p>
<p><b>Oiseaux</b> - <b>État initial</b> - <b>Résultats</b></p>	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires et par phase du cycle biologique. Présentation pour chaque espèce des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes. Indication du niveau de certitude de reproduction des espèces concernées (possible, probable ou certaine). Indication du comportement des individus observés (parade, transit, alimentation, migration...) Indication de la hauteur de vol des individus observés selon 3 catégories : en dessous des pales, à hauteur de pales et au-dessus des pales. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases du cycle biologique (hivernage, migration pré-nuptiale, reproduction et migration post-nuptiale). Ces cartes localisent notamment les corridors (axes de transit locaux et axes de migration), les zones de halte ainsi que les rayons d'action des sites de nidification. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...)</p>	<p>Etude écologique</p>	<p>Pages 65 à 91</p>	<p>Cahier 3B2</p>
<p><b>Oiseaux</b> - <b>Analyse des impacts</b></p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux ornithologiques et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...) Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnement présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble de l'avifaune. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	<p>Etude écologique</p>	<p>Pages 166 à 200, 247-250</p>	<p>Cahier 3B2</p>
<p><b>Autres groupes faunistiques</b></p>	<p>Présentation des données bibliographiques. Présentation des données issues des observations de terrain. Qualification des impacts du projet sur les espèces protégées et/ou patrimoniales (notamment amphibiens et ou reptiles).</p>	<p>Etude écologique</p>	<p>Pages 45 à 49, 147 à 151, 217 à 220</p>	<p>Cahier 3B2</p>



<b>Services écosystémiques</b>	Évaluation et qualification des impacts engendrés par le projet sur les services écosystémiques.	Etude écologique	Page 251	Cahier 3B2
<b>Mesures ERC</b>	Présentation de la démarche itérative permettant la définition du projet de moindre impact. Description des mesures d'évitement, de réduction et en dernier recours de compensation. Indication de la distance des éoliennes vis-à-vis des zones présentant une importante diversité et/ou activité (haies, boisements, prairies, axes de transit ou de migration...). La distance doit être considérée à compter du bout de la pale de l'éolienne. Présentation de l'ensemble des éléments permettant de justifier de l'effectivité (description et localisation), de l'efficacité et de pérennité des mesures prévues. Indication de la distance d'éloignement entre les éoliennes et les plantations de haies et/ou boisements, semis de prairies ou jachères s'ils sont prévus.	Etude écologique	Pages 154-156, 232 - 246, 156-175	Cahier 3B2
<b>Évaluation des incidences Natura 2000</b>	Localisation et présentation de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet. Présentation, pour chacun de ces sites Natura 2000, de la liste des espèces du FSD en précisant celles qui sont susceptibles d'être impactées par le projet. Réalisation d'une étude basée sur les aires d'évaluation spécifique pour déterminer la liste des espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il est nécessaire de réaliser une analyse. Etude des incidences engendrées sur chacune des espèces concernées. Déclinaison des mesures nécessaires.	Etude écologique	Pages 10 à 16, 223 à 231	Cahier 3B2
<b>Suivi post-implantatoire</b>	Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de l'activité des espèces et de suivi des habitats naturels. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de la mortalité. Application stricte du protocole national en vigueur ou adaptation à préciser.	Etude écologique	Pages 244 à 247	Cahier 3B2